

## Compte Rendu du CA de l'UL du 09/11/2021 par le SNPTES

Le CA débute à 9h12

Procurations : 6

### 1. Informations du Président

Covid : les choses se passent plutôt bien, un petit cluster constaté mais en cours de résorption. Les déplacements ont repris fortement, mais on constate des difficultés de réadaptation au travail en présentiel.

LPR : décret sur la revalorisation des contrats doctoraux avec montée en puissance sur 3 ans. Accroissement du nombre de contrats financés par l'Etat en parallèle. Parution d'un décret sur les contrats post-doctoraux publics : revalorisation et meilleure prise en compte des aspects insertion professionnelle. L'UL attend le retour sur les chaires de professeurs juniors. Des moyens nouveaux pour la recherche en 2022 (dotation des unités en fonctionnement, +15% environ).

Instructions sur la prise en charge dans la Fonction Publique d'une partie des cotisations mutuelles des agents (15 €/mois maximum). Bonne nouvelle pour les agents et pour l'université, mais un coût supplémentaire pour l'UL car la prise en charge de l'Etat ne concerne que les fonctionnaires quand l'UL va devoir l'appliquer aussi aux contractuels.

Réponse de l'UL à différents appels d'offres, dont un démonstrateur pour le numérique (PLEIADES : facilités numériques pour les étudiants, aménagements, relation avec les lycées). L'UL est lauréate de « petits » appels d'offre (100 à 150 k€) sur la science ouverte (création d'un baromètre de la science ouverte).

La fondation ID+ (UL + CHRU + industriels) de l'UL est passée au JO. Reste à la mettre en œuvre, elle devrait être mise en place en février-mars 2022. Elle remplacera progressivement la fondation NIT. La filiale est également en cours de création.

CPER : enfin une réunion avec Etat et Région cette semaine. On n'est toujours pas sûrs de l'existence d'abondement FEDER. Alerte sur le montant des investissements immobiliers (Campus Aiguillettes + IUT Nancy-Brabois + Saulcy).

Dialogue de gestion avec le Rectorat, on nous a proposé de réfléchir sur les difficultés d'encadrement en STAPS.

Ateliers prévus pour lancer les programmes SIRIUS et ORION.

Science and You semaine prochaine à Metz.

Conférence Territoriale le 26 novembre avec les élus de l'ensemble des territoires (à l'Abbaye des Prémontrés).

E. ROZE quitte l'UL pour d'autres lieux, c'est donc son dernier CA. Le Président le remercie pour son activité et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

### 2. Projet de CR du CA du 20 juillet 2021

Vote : 1 abstention, autres pour.

### 3. Projet de CR du CA du 28 septembre 2021

Vote : 1 abstention, autres pour.

#### Enjeux stratégiques

##### **4. Processus d'auto-évaluation de l'établissement**

VP CA : les documents de référentiel adéquats sont disponibles sur le site de l'HCERES depuis vendredi dernier. On peut donc travailler dans un cadre précis désormais.

Trois étapes : notre autoévaluation puis l'évaluation de l'HCERES, enfin la contractualisation et l'accréditation avec le MESRI. Ceci concerne chaque formation, chaque Ecole Doctorale, chaque unité de recherche.

Le dépôt des documents doit se faire au 15 juin, et ce sont les conseils actuels qui devront se charger du dossier avant dépôt (élection Président de l'UL le 20 mai). Nous sommes en phase de récupération des informations. La visite par l'HCERES se fera au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le référentiel se fait en 3 domaines : pilotage stratégique et opérationnel – 8 références ; recherche, innovation, science ouverte – 4 références ; formation, vie universitaire, vie de campus – 5 références. L'ensemble du document ne doit pas dépasser 60 pages sachant que les demandes sont plus fournies que celles du rapport précédent, qui faisait 200 pages...

Après collecte des éléments, la version 1 sera produite pour janvier 2022. Débats et amendements en instances auront lieu en janvier-février 2022, et l'avis sur le document final doit se faire en Sénat puis la validation en CA au mois de mars 2022.

Un représentant du Collège A demande qui coordonne la démarche côté présidence. Il considère que c'est très bien d'avoir associé le bureau du Sénat à la démarche.

Président : coordination assurée par la VP CA + Direction Générales des Services. A noter que ce qui nous manque encore, ce sont les tableaux d'indicateurs. En tout cas, le nombre d'indicateurs est multiplié par 3. Sans doute un effet du choc de simplification...

Vote sur le processus : unanimité pour.

##### **5. Bilan chiffré de la mise en œuvre de la réforme de l'accès aux études de santé (information, échanges)**

VP CF : enquête menée auprès des étudiants de LAS (80 retours). Elle fait remonter la quantité de travail forte (licence à suivre + cours spécifiques de santé), certains domaines plus durs à suivre, manque de circulation de l'information.

Capacité d'accueil quasiment atteinte en PASS, mais pas en LAS : dispositif nouveau qui n'a peut-être pas attiré. Taux de réussite de 40% en PASS (sur les présents aux examens), nettement plus élevé qu'en PACES. Déperdition assez forte des étudiants de LAS entre la capacité d'accueil, les étudiants inscrits, ceux qui passent les examens et ceux qui sont admis (hors kinésithérapie et ergothérapie). Des mesures correctives ont été mises en œuvre pour ces étudiants : augmentation de la capacité d'accueil, meilleure communication, consolidation du programme de la mineure santé, forum d'information, etc.). Cette année, on a 411 inscrits sur 454 places disponibles en LAS (1029/1046 en PASS). On note en LAS2 un certain nombre d'étudiants ex-PASS qui n'ont pas réussi l'examen, on imagine qu'ils attendront le L3 avant de retenter l'examen de santé afin de

disposer a minima d'une licence avant de bifurquer éventuellement sur des études de santé. On n'a pas assez de recul de toute façon pour tirer toutes les conclusions.

Un représentant du Collège A note que l'UL croit à cette réforme, c'est positif. Les chiffres sont faibles en termes de réussite des étudiants de LAS, mais vu la taille et la pluridisciplinarité de nos formations, cela ne semble pas étonnant. Il demande si l'Université a échangé avec d'autres établissements de même typologie.

VP CF : oui, des échanges ont eu lieu avec Aix-Marseille, qui a adopté le même type de fonctionnement que nous. Ils tirent les mêmes conclusions. D'autres universités (Champagne-Ardenne) ont décidé de tout transférer en LAS et d'abandonner la PASS.

Doyen Médecine : il ne faut pas conclure trop vite car nous avons une vision très imparfaite de la stratégie des étudiants. La vraie diversité arrivera par le LAS3 et pas le LAS1, donc ne concluons pas sans avoir vu un cycle complet de 3 ans. Inquiet tout de même des exigences de formations de santé quant à la 2<sup>ème</sup> année d'études de médecine, il faudra observer le taux de redoublement en fin de cette année. Accompagnement mis en œuvre : summer schools avant début de 2A pour les LAS1, accompagnement et tutorat en cours d'année, etc. pour les remettre à niveau par rapport à la formation de santé.

Président : effectivement, on ne doit pas conclure, d'autant que le nouveau Bac vient se greffer sur cela.

## 6. Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) : programmation 2022

VP CVU : nous disposons d'un schéma directeur de la vie étudiante en Lorraine (VELO), qui s'est mis en place avant la CVEC. La programmation varie au final peu entre 2019 et 2022 (accueil des publics spécifiques augmente au détriment de la mobilité). La réversion CVEC 2021 est de 3,8 M€ (59 €/étudiant) mais elle n'est connue qu'a posteriori, donc le CVU est parti sur une enveloppe de 3,65 M€.

Mobilisation d'un fond d'investissement de 1,3 M€ : travaux d'extension du Gymnase SUAPS au Saulcy + plateau d'accueil amélioré pour la vie étudiante.

Vote : unanimité pour.

## 7. Rapport Social Unique 2020

VP RH : nouveau nom du bilan social. Il est issu de la loi de transformation de la fonction publique, et présente notamment de façon systématique la situation comparée des hommes et des femmes. Il comprend 10 thèmes (7 dans le bilan social). Périodicité annuelle, avec nécessité de rappels sur 2 ans au minimum, 3 si possible. Il doit non seulement permettre d'avoir une vision globale mais également de déterminer des tendances, c'est donc un outil de dialogue social. Un GT est à venir avec les OS pour travailler non seulement sur le contenu, mais aussi sur l'exploitation des données.

Focus sur les contractuels : 33,8% de l'effectif total de l'UL (hausse de 32% en 8 ans). Ils sont plutôt jeunes, et 17,3% ont en CDI (essentiellement BIATSS).

Pour les BIATSS : 44% des contractuels, notamment des femmes (63%) et 53,6% en BAP J.

Pour les Enseignants-chercheurs : 58% des contractuels, notamment représentés par des contrats doctoraux, 42% sont des femmes.

Président : c'est un document très utile pour l'UL, qui nous amènera à des comparaisons avec d'autres établissements afin de nous situer (ce sera aussi possible pour le MESRI car les bases de données des établissements lui seront accessibles).

Vote : 1 abstention, autres pour.

### **Ressources Humaines**

#### **8. Conclusions du groupe de travail Prévention Harcèlement Doctorant (PHD) et mesures à mettre en place à court et moyen termes**

Point reporté car le CS a émis un avis défavorable sur certaines mesures (pas sur les conclusions). Le dossier sera retravaillé.

#### **9. Modalités d'attribution de la PEDR : évaluation, taux, critères d'attribution**

VP CA : pas de modifications en attente des nouveaux dispositifs proposés par le MESRI.

Vote : unanimité pour.

### **Formation et insertion professionnelle**

#### **10. Ajustement de la notice relative au dispositif d'intéressement de l'université de Lorraine**

Vote : 3 contre, 1 abstention, autres pour.

*Votre élu a voté en abstention car comme tous les ans nous dénonçons ce dispositif qui entraîne bien plus d'inégalités qu'il ne corrige de situations.*

#### **11. Attribution de contrats doctoraux supplémentaires aux pôles scientifiques, dans le cadre de la loi de programmation de la recherche**

VP CS : 6 contrats doctoraux supplémentaires à l'UL dans le cadre de la LPR (notamment en Lettres et Sciences Humaines) : 2 au titre du Handicap, 1 en CLSC, 1 en TELL, 1 en AM2I. Il reste un contrat à attribuer, il est proposé pour SJPEG.

Vote : 1 abstention, autres pour.

#### **12. Création du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles**

#### **13. Création du DU Génomique et Transcriptomique chez Homo Sapiens et son Microbiote**

#### **14. Création du DU Oncologie à l'usage des Pharmaciens d'Officine**

**15. Fermeture du DU Oxygénothérapie****16. Fermeture du DU Éléments de Pathologie Médicale à l'usage du Pharmacien****17. Fermeture du DIU Imagerie Nephro-Urologique Morphologique, fonctionnelle et interventionnelle****18. Modification en DU du DIU Formation à l'Expertise Judiciaire****19. Modification du DIU Médecine Manuelle et Ostéopathie****20. Modification du DIU Pédagogie Médicale et Simulation en Santé****21. Liste des Unités d'Enseignement (UE) libres en L2 - S4 année universitaire 2021-2022 – complément****22. Changement de mention de rattachement du parcours M2 Droit de la Santé**

Vote groupé sur les points 12 à 22 : unanimité pour.

**Vie Universitaire****23. FSDIE : modifications des critères d'éligibilité**

VP Etudiant : modification de critères d'éligibilité pour mieux préciser certains éléments (par exemple sur le social, cela relève du FSDIE social ; sur l'humanitaire, il n'est pas possible de financer l'envoi de containers d'aide, mais possible de financer les missions des étudiants partant mener des missions humanitaires), modification de plafonds (valeurs par paliers de montant global et plus forfaitaires quel que soit le budget global de la manifestation), équipement des associations (chaises, canapés) afin d'éviter le matériel de récupération qui ne remplirait pas tous les critères de sécurité), etc.

Vote : unanimité pour.

**Vie Institutionnelle****24. Transfert de l'UR 7488 CALBINOTOX : départ du pôle scientifique A2F, accueil dans le pôle scientifique EMPP**

VP CS : Calbinotox souhaitait quitter l'URAFPA et se rapprocher du LRGP. En effet, Calbinotox travaille sur la formulation alimentaire, et le LRGP a des sujets de recherche dans le domaine de l'alimentaire, mais pas ceux de Calbinotox. Donc un intérêt existait, mais au sein du LRGP il n'y avait pas unanimité sur le rapprochement, certains chercheurs de Calbinotox ne voyaient pas non plus l'intérêt de ce rapprochement, et le CNRS était défavorable (souhait que le LRGP se recentre sur son cœur d'activité). Il a fallu discuter sur ces points, et il est finalement proposé qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Calbinotox quitte le Pôle A2F et intègre le Pôle Scientifique EMPP pendant que les

enseignants-chercheurs qui ne se reconnaissent pas dans le processus intègre à la même date l'unité NGERE.

Un représentant du Collège A s'interroge sur ce que nous allons voter : il n'y a pas d'urgence à statuer avant la fin du quinquennal. 1 personnel BIATSS est concerné par l'intégration dans NGERE, il ne rejoindrait le laboratoire qu'à la fin du quinquennal. Il n'y a pas de cohérence scientifique très grande au transfert de Calbinotox dans EMPP, car ils travaillent surtout sur la toxicologie et pas sur la formulation.

VP CS : effectivement l'équipe qui veut intégrer le LRGP souhaite s'orienter vers la formulation. L'intégration dans le Pôle EMPP est liée au renouvellement des Conseils de Pôles et pas au quinquennal, donc le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est une bonne date. EMPP s'est prononcé favorablement depuis un certain temps, le CS a émis un vote favorable (16 pour, 2 abstentions). Le moment est bon pour l'association.

Président : on n'est pas encore sur une fusion, car des preuves de collaborations doivent encore être montrées. Cela sera vérifié lors du prochain contrat.

VP RH : pour la personne BIATSS, son temps de travail est réparti entre Calbinotox et NGERE pour 2022. A l'issue de cette période, il sera déterminé, en fonction également de ses souhaits, son affectation pour 2023.

VP CS : une doctorante est également concernée, elle terminera sa thèse dans Calbinotox.

Vote : 2 contre, 2 abstentions, autres pour.

## **25. Modification du règlement intérieur du collégium Sciences et Technologies : personnalités extérieures**

Vote : 1 contre, 1 abstention, autres pour.

## **26. Modification des statuts de l'IUT Nancy-Brabois**

Vote : 1 contre, 2 abstentions, autres pour.

*Votre élu a voté en abstention car nous trouvons dommage que le rééquilibrage des membres du Conseil de l'IUT consiste à augmenter le nombre de représentants extérieurs.*

## **27. Modification de la convention constitutive du GIP « Maison Grand Est Europe »**

Vote : unanimité pour.

## **28. Réflexions et propositions pour une identité visuelle intemporelle à destination de l'université de Lorraine (information, échanges)**

GT Blason : des universités françaises se sont dotées de blasons sur des documents importants (par exemple université de Nantes pour ses diplômes). Plusieurs universités

anglo-saxonnes en sont également dotées (incluant toujours un livre, symbole du savoir).

Les armoiries lorraines (d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent) ont eu des multiples représentations depuis le XII<sup>ème</sup> siècle (d'un duché à une Région en passant par une principauté, une province, etc.) et ont évolué au cours du temps.

La proposition qui est faite pour l'UL est :

- De conserver les couleurs UL (jaune + noir)
- D'intégrer 2 livres (savoir + 2 sites principaux : Nancy et Metz)
- D'intégrer le blason de la lorraine

S'ensuit un débat sur le choix des éléments et notamment de la pertinence d'utiliser le blason lorrain.

A noter : l'UL aurait aussi pu utiliser la Légion d'Honneur voire la Croix de Guerre car héritière de l'Université de Nancy qui les avait reçues.

Proposition de la VP CA de requalifier ce point d'information en point de vote, mais un représentant des Collectivités refuse car les personnalités extérieures sont peu présentes au CA, notamment la Région. Il y aura une conférence territoriale et le sujet pourrait être abordé.

Un représentant du Collège A indique alors que l'Université doit garder sa capacité à être indépendante des politiques.

Une large majorité du CA s'étant prononcé pour ce changement de qualification, un vote a lieu sur ces armoiries.

Vote : 1 abstention, autres pour.

## **Affaires Financières**

### **29. Admissions en Non-Valeur**

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 12h40

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs